

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
28 septembre 2015  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 28 septembre 2015 adressée au Président  
du Conseil de sécurité par la Représentante permanente  
des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre adressée au Secrétaire général par les États-Unis d'Amérique concernant la situation humanitaire au Yémen (voir annexe). Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,  
(*Signé*) Samantha J. **Power**



**Annexe à la lettre datée du 28 septembre 2015 adressée  
au Président du Conseil de sécurité par la Représentante  
permanente des États-Unis d'Amérique auprès  
de l'Organisation des Nations Unies**

À la suite de la rencontre entre le Président Obama et le Roi Salman Bin Abdulaziz Al Saud d'Arabie saoudite, qui a eu lieu à Washington le 4 septembre 2015, nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur les engagements pris par le Président Obama et le Roi Salman concernant la crise humanitaire au Yémen. Les deux chefs d'État sont convenus de soutenir sans réserve et faciliter l'action humanitaire menée sous la direction des Nations Unies. Le Roi Salman a en outre fait part au Président Obama de la ferme intention de l'Arabie saoudite de s'employer à permettre dans les meilleurs délais le libre acheminement vers le Yémen de toutes les formes d'aide humanitaire, y compris des livraisons de carburant, et de favoriser l'ouverture de tous les ports de la mer Rouge.

Nous sommes conscients de la nécessité tant pour les organismes des Nations Unies que pour d'autres organisations humanitaires de pouvoir librement importer les fournitures d'aide humanitaire par les ports et aéroports du Yémen et en organiser la distribution en fonction des besoins par l'intermédiaire de leurs réseaux locaux. Nous attendons donc de ces engagements des résultats concrets, notamment qu'ils permettent au personnel humanitaire de travailler dans le respect des principes humanitaires universellement reconnus et d'acheminer les fournitures requises, y compris le carburant, sans entrave en direction du Yémen et à l'intérieur de ses frontières.

Nous nous attendons par ailleurs à ce que les échanges commerciaux en direction du Yémen augmentent prochainement, grâce à la conduite d'inspections uniquement en cas de suspicion raisonnable de transport d'armes illicites par un navire. Cela sera primordial pour le rétablissement des importations essentielles, dont le pays est largement tributaire pour son approvisionnement en nourriture, carburant et autres produits fondamentaux. Ainsi que l'a souligné le Conseil de sécurité, le Yémen dépend fortement de ces importations, aussi ne s'agit-il pas là seulement d'un impératif économique, mais bien d'un impératif humanitaire. Afin d'accélérer encore ce processus, nous appuyons pleinement la mise en place par les Nations Unies d'un mécanisme de vérification et d'inspection et demandons instamment qu'elle se fasse dans les meilleurs délais. Compte tenu du caractère catastrophique de la situation humanitaire au Yémen et de son coût en vies humaines, nous soulignons l'urgence de ces améliorations de l'accès humanitaire et commercial.

Parallèlement à ces récents engagements, les États-Unis ont annoncé qu'ils fourniraient une assistance humanitaire supplémentaire d'une valeur de plus de 89 millions de dollars afin de venir en aide aux personnes touchées par le conflit en cours au Yémen. Cette décision porte le montant total de l'aide humanitaire fournie par les États-Unis dans le cadre de cette crise à près de 170 millions de dollars pour 2015.

Nous remercions le Gouvernement saoudien pour sa contribution d'un montant de 244 millions de dollars aux travaux des organismes humanitaires des Nations Unies, grâce à la signature de mémorandums d'accord avec le Centre d'aide humanitaire et de secours du Roi Salman.

Le Gouvernement des États-Unis soutient la demande adressée par le Conseil de sécurité à toutes les parties au conflit au Yémen, qu'elles respectent le droit international humanitaire et fassent tous les efforts possibles pour limiter les dommages causés aux civils et aux biens de caractère civil. Nous exhortons notamment toutes les parties à veiller à ne pas endommager l'infrastructure civile, qui est essentielle pour les activités humanitaires.

Nous tenons également à souligner l'attachement commun des États-Unis et de l'Arabie saoudite à la recherche d'une solution politique à la crise au Yémen. Le Président Obama et le Roi Salman sont tous deux conscients de combien il est urgent que les pourparlers de paix yéménites organisés par l'ONU reprennent intégralement et sans conditions préalables, afin de parvenir à un règlement politique s'appuyant sur l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe, sur les textes issus de la Conférence de dialogue national et sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

Nous attendons avec intérêt de suivre l'évolution de la position du Conseil concernant la situation humanitaire et politique au Yémen.

L'Ambassadrice,  
(Signé) Samantha **Power**

---